



SAINTE JULIETTE SUR VIAUR

Bulletin Municipal



Pont de Grand Fuel

Juin 2021



Le mot du Maire

Chères habitantes et chers habitants,

La pandémie est toujours présente. Continuons à respecter les gestes barrières et les mesures de sécurité pour vaincre tous ensemble ces moments difficiles.

Il y a un peu plus d'un an, vous nous avez accordé votre confiance en choisissant notre liste complète et nous vous en remercions. Chacune dans leurs compétences, les commissions travaillent à la réussite de notre territoire. J'ai une grande pensée pour nos associations et pour tous les bénévoles qui participent à cette réussite. Espérant que nous reprenions la normalité de la vie de la commune.

En vérité, cela fait exactement un an que des tensions règnent au sein du conseil municipal. Ces tensions sont voulues et engendrées systématiquement par un élu qui s'est comporté dès le lendemain de notre élection comme s'il était de l'opposition, déclarant vouloir ma démission. Il conteste tout, même les délibérations prises sous l'ancienne municipalité, et de ce fait perturbe automatiquement toutes nos réunions depuis le début de cette mandature.

Il est temps que nous mettions tout en œuvre pour retrouver la sérénité nécessaire. S'exprimer, certes, critiquer, peut-être, mais permettre au groupe de construire, mettre en place des projets communs sur lesquels des engagements ont été pris, sont la résultante de comportements adultes, responsables, se sachant investis de la confiance de ceux qui les ont portés à cette responsabilité. Je refuse de céder à la guerre des clochers que veut nous imposer cet élu en question.

En tant que premier magistrat de la commune, je me dois d'œuvrer avec justesse au bénéfice de chaque village, même si certaines réticences peuvent surgir ici ou là. Nous sommes une même commune indivisible. Je veux continuer à être l'artisan du rapprochement de nos hameaux.

Les propos diffamatoires et les médisances véhiculées même au-delà des frontières de notre commune, les agissements de dénigrement qui ont pour seul but de blesser ou de faire mal font également du tort à toute notre commune et ses habitants qui subissent ces entraves à la normalité de la vie démocratique locale. Il m'a semblé alors normal, afin de préserver la cohésion du groupe qui œuvre dans l'intérêt de tous, de retirer les délégations accordées à l'élu en question. Ce que l'ensemble du conseil a jugé opportun en votant « Pour » la suppression de son poste d'adjoint et en conviant l'élu en question à se référer au tribunal administratif s'il estime avoir raison sur ses allégations.

Nous sommes, malgré ses difficultés internes, à l'œuvre avec énergie à la concrétisation des projets que nous pensons pouvoir réaliser cette année. C'est l'occasion pour moi de renouveler toute ma confiance aux élus à qui j'adresse mes vives reconnaissances pour leur travail au quotidien. Nous avançons sur le projet de la « Maison pour Tous » avec ses deux salles qui seront bientôt livrées à nos associations et à nos jeunes. Nous avançons également à la création d'une aire de jeux à Parlan et à la réalisation de la deuxième tranche du cœur de village de Sainte Juliette qui pourra débiter d'ici la fin de l'année. Aussi, nous avons réussi à avoir des subventions pour la rénovation énergétique de certains de nos bâtiments communaux. Nous travaillons également sur les préparatifs et sur l'organisation du marché des producteurs si les conditions sanitaires nous le permettent.

Pour terminer, je fais le vœu que nous retrouvions la dynamique engagée de notre belle commune, en vous demandant humblement de consulter les procès-verbaux des débats et décisions du conseil municipal qui sont à disposition sur notre site internet et sur les six panneaux d'affichage implantés dans chaque hameau.

Quant aux élus et moi-même, nous continuerons à travailler pour faire avancer notre commune. Comme nous l'avons toujours fait et nous vous tiendrons régulièrement informés de nos travaux.

Mr Le Maire, Simon WOROU.

Edito

Mairie de Sainte Juliette Sur Viaur

Rue de la mairie
12120 Sainte Juliette Sur Viaur

Contacts

☎ : 05.65.69.46.06.

💻 : contact@saintejuliettesurviaur.fr

☎ : Mr le Maire : 06.33.48.45.30.

☎ : Mr Hygonnet : 06.49.13.43.06.

Horaires

Lundi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Jeudi : Uniquement joignable par téléphone

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Permanence de Mr le Maire

Sur rendez-vous

Site internet de la commune

www.saintejuliettesurviaur.fr

Sur le site internet de la commune vous pouvez trouver notamment :

- ✓ Toutes les actualités de la commune
- ✓ Les séances du conseil municipal
 - ✓ Les menus de la cantine
- ✓ Un agenda des événements à venir autour de chez vous
- ✓ Et encore plein d'autres informations pratiques

Communauté de communes du Pays Ségali

☎ : 05.65.69.27.43.

www.payssegali.fr

Déchetterie de Salmiech

☎ : 05.65.74.45.61.

Horaires

Mardi : 14h00-17h00

Mercredi : 14h00-17h00

Vendredi : 14h00-17h00

Samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

**Pensez à venir retirer
votre macaron de voiture
à la mairie de Ste Juliette**

Centre social du Pays Ségali

35 avenue de la gare

12800 NAUCELLE

☎ : 05.65.72.29.19.

www.centresocialpayssegali.fr

💻 : cscps.accueil@orange.fr

Pour vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées (CAF, CARSAT, POLE EMPLOI, MSA, IMPOTS...).

Uniquement sur rendez-vous.

Finances

Budget communal 2021		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	586 024	586 024
Investissement	1 118 090	1 118 090

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
	BP 2021		BP 2021
011 Charges à caractère général	119 450.00	013 Atténuation de charges	11 100.00
012 Charges de personnel	170 600.00	70 Produits des services	33 557.00
014 Atténuation de produits	14 000.00	73 Impôts et taxes	154 848.00
65 Autres charges de gest° courante	80 020.00	74 Dotations et participations	177 402.00
66 Charges financières	7 300.00	75 Autres produits de gest° courante	75 027.46
67 Charges exceptionnelles	59 947.00	76 Produits financiers	0.00
022 Dépenses imprévues	6 235.46	77 Produits exceptionnels	5 618.00
Dépenses réelles	457 552.46	Recettes réelles	457 552.46
023 Virement à la sect° d'invest.	116 387.38		
042 Opérations d'ordre entre sections	12 085.00	042 Opérat° d'ordre entre sections	0.00
002 Résultat reporté	0.00	002 Report excédent fonct N-I	128 472.38
Total de l'exercice	586 024.84	Total de l'exercice	586 024.84
RESULTAT	0.00		0.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
	BP 2021		BP 2021
20 Immo. incorporelles	0.00	13 Subventions d'invest. reçues	579 482.50
21 Immo. corporelles	946 452.81	16 Emprunts et dettes assimilées	163 120.00
21. Autres immo. corporelles	0.00	10 Dotat°, fonds, divers, réserves	0.00
23. Immo en cours	0.00	024 Produits des cessions	0.00
16 Remboursement d'emprunts	169 000.00		
165 Caution	2 100.00	1068 Affectat° excédent fonct N-I	0.00
Taxes d'aménagement	0.00		
020 Dépenses imprévues	70 537.66		
Dépenses réelles	1 188 090.47	Recettes réelles	742 602.50
		023 Virement à la sect° d'invest.	116 387.38
040 Opérations d'ordre entre sect°	0.00	040 Opérat° d'ordre entre sections	12 085.00
041 Opérations patrimoniales	0.00	041 Opérations patrimoniales	0.00
001 Report déficit invest N-I	0.00	001 Report excédent N-I	317 015.59
Total de l'exercice	1 188 090.47	Total de l'exercice	1 188 090.47
RESULTAT	0.00		0.00

Finances

Budget assainissement 2021		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	35 735	50 793
Investissement	35 220	57 747

Budget multiservices 2021		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 698	12 698
Investissement	30 602	30 602

Budget lotissement les Agoustes 2021		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	363 978	363 978
Investissement	558 941	558 941

Budget lotissement les Hauts de l'Espailou 2021		
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	59 948	59 948
Investissement	0	0

Taxes directes locales

Veuillez trouver ci-après les nouveaux taux d'imposition de la part communale des taxes locales, votés lors du Conseil Municipal du 13 avril 2021.

<i>Taxes directes locales</i>	<i>Taux d'imposition communal 2020</i>	<i>Taux d'imposition communal 2021</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	9.30 %	0
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	17.35 %	18.35%
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	75.50 %	77.48%

Concernant la taxe d'habitation, la part communale est supprimée depuis le 01/01/2021.

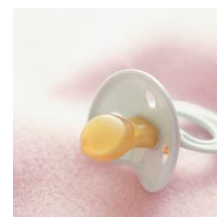
| Erratum

Lors du précédent bulletin municipal, la naissance de **Camille ARNAL**, née le **31 janvier 2020** n'a pas été notifiée. L'équipe municipale présente ses excuses à toute sa famille pour cet oubli.

| Naissances

BIENVENUE A ...

Elise PUECH 05 avril 2021
Inès CZESTKOWSKI 14 mai 2021
Maxence DEGA 20 mai 2021



| Mariages

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR...

Olivia FRANCESCHINI et François TRIN 3 avril 2021

| Décès

NOUS REGRETTONS LE DEPART DE ...

Paulette PONS née CALMELS..... 13 mars 2021



Projets / Travaux

Quelques soient les projets ou actions engagés, croyez bien que ce qui nous anime, c'est l'esprit d'échange, de partage, de lien et de convivialité, dans la proximité et l'intérêt de tous.

Travaux effectués

- ✓ Rénovation du Parcours Santé.



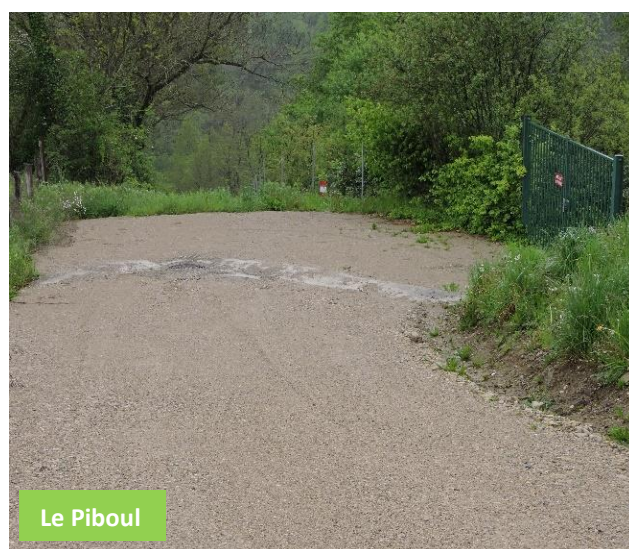
- ✓ Ouverture des chemins communaux : le chemin du Bès.
- ✓ Réfection du Pont de Grand Fuel.



- ✓ Réfection des clochers et horloges des églises du Piboul et de Sainte Juliette.
- ✓ Extension de l'éclairage public à l'entrée Nord du Piboul.
- ✓ Réfection de l'abribus près du Multisports.



- ✓ Réfection du chemin de la station d'épuration du Piboul.



- ✓ Réparation de la Croix du Piboul et de la Croix à côté de l'église.

Les chemins communaux

Déléguée aux chemins communaux, je souhaitais vous informer de l'évolution du dossier et de l'avancée sur le terrain de la 1^{ère} phase.

- La rénovation du Parcours Santé est terminée et déjà, la population de la commune et des environs en profite pleinement.



Parcours Santé

- La signalétique des chemins par des panneaux bois est en cours. Ces panneaux sont indicatifs de direction et de lieu sur les différents secteurs. Ils vous aident à vous repérer sur votre itinéraire.
- La seule randonnée balisée officiellement (FFR) en jaune, répertoriée dans le livre « Les monts et lacs du Lévezou » est la n°19 « Le chemin des planques » : à la découverte de la vallée du Viaur, en empruntant la passerelle de Recoules puis celle du Mourot.
- Le chemin du Bès a été nettoyé afin de permettre une liaison avec les villages de Druilhe et du Piboul. Il est très apprécié des habitants.



Chemin de Bès

- Le chemin des écoliers n'a pu être officialisé. La continuité du chemin n'a pu être finalisée par la signature d'une convention de passage. Nous avons donc enlevé les panneaux. La partie communale reste accessible et entretenue.
- Suite à des remarques mentionnant l'impossibilité d'accès aux abords du Moulin de Serre, nous avons rencontré les propriétaires des lieux. Le passage des piétons, vélos et chevaux est autorisé. En revanche, les véhicules à moteur sont interdits, tout comme l'exercice de la chasse et la pêche sur la propriété. Nous comptons sur vous pour que chacun puisse être respectueux des engagements communs. Un panneau de rappel des engagements communs sera posé par la commune.
- Pour la 2^{ème} phase du projet « la traversée de la commune » par les chemins et l'ouverture vers les communes environnantes, nous comptons sur chacun de vous pour participer par votre attitude à une ouverture respectueuse de cette pratique de la randonnée. C'est effectivement avec tous les partenaires et utilisateurs que nous souhaitons œuvrer pour faire avancer ce projet.

Marie Pean Barre,
Conseillère municipale.

Projets / Travaux

Projets à venir

Voirie

- Route du Bès au Piboul : réfection de la voie communale n° 17.
- Place de Parlan : le point-à-temps va être réalisé.

Bâtiments communaux

Des travaux de rénovation énergétique (isolation et chauffage) vont être engagés sur des bâtiments communaux.



Bâtiment communal de Ste Juliette



Bâtiment communal du Piboul

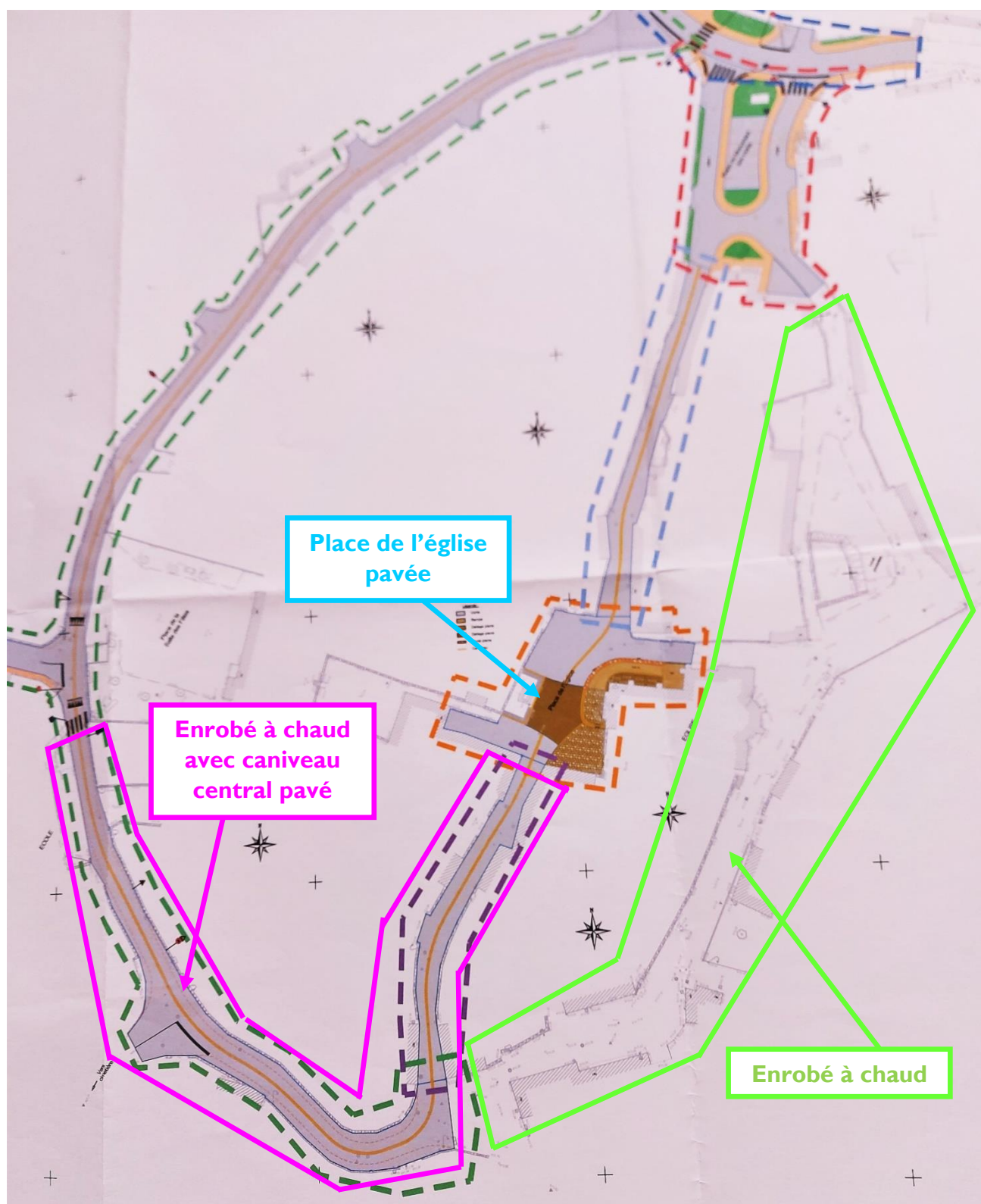
2^{ème} tranche conditionnelle du cœur de village

Notre commune souhaite finir d'aménager la deuxième tranche du cœur de village afin de sécuriser et d'embellir notre village. Les travaux consistent à traiter la fin de la rue Célestin Boudou partie sud, la rue du Talhurou Sud, la Place de l'Eglise et la rue de la Mairie avec retour vers le monument aux morts.

La rue Célestin Boudou partie sud et la rue du Talhurou Sud, seront traitées de la même manière que la partie nord de ces rues. Un caniveau central en pierre sera posé et la chaussée sera réalisée avec un revêtement en enrobé à chaud. Une bordure en résine marquera les bords de la chaussée afin de matérialiser un cheminement piéton.

La place de l'église sera traitée essentiellement avec du pavage pierre, une rampe d'accès à l'église sera réalisée afin de répondre aux normes « personnes à mobilité réduite ». Un muret en pierre sera construit sur le côté afin de permettre la réalisation de cette rampe. De plus, un enrobé à chaud parera la rue de la mairie jusqu'au retour de la place du monument aux morts. Enfin, différents marquages au sol seront réalisés sur l'ensemble de cet ouvrage.

Ces travaux devraient débuter prochainement et avoir une durée d'environ 3 mois.



Projets / Travaux

Projets à venir

- Révision et entretien du Terrain Multisports.
- Création d'une aire de jeux à Parlan prévue pour cet été.



- Installation de deux radars pédagogiques : à Parlan et au Viala.

Zoom : Adressage de la commune

Pour l'arrivée de la Fibre fin 2022, le travail préparatoire est terminé pour les noms des routes. Il est prévu l'installation de 85 panneaux et de 15 poteaux. La commune reviendra vers la population pour les panneaux des numéros de maison. Ces panneaux seront réglementés (taille, couleur...). Ainsi, une commande groupée pourra être effectuée pour ceux et celles qui le souhaitent. Nous reviendrons vers vous au moment venu.



Zoom : Maison Pour Tous

Les travaux de la Maison Pour Tous avancent à grands pas. Cette maison sera composée de deux salles.

- Au rez-de-chaussée : une salle réservée aux associations et à toute la population de la commune. Pour accéder à cette salle, 2 critères seront à prendre en compte : avoir réservé au préalable sur un créneau disponible et respecter la capacité d'accueil du lieu.



- Au 1^{er} étage : une salle pour les jeunes de 11 à 17 ans. Le comité de pilotage a travaillé avec les élus sur les modalités de fonctionnement de ce lieu. L'accueil des jeunes se fera sous la responsabilité de leurs parents. Une réflexion et une concertation vont être réalisées avec les jeunes de la commune afin d'établir une charte d'utilisation de cette salle.

Urbanisme

Dossiers instruits

Enregistrements 2019 :

13 Déclarations préalables
7 Permis de construire
18 Certificats d'urbanisme

Enregistrements 2020 :

10 Déclarations préalables
7 Permis de construire
24 Certificats d'urbanisme

Lotissements

- ✓ L'éclairage public a été mis en place au lotissement les Hauts de L'Espailou et au lotissement des Agoustes



Les Hauts de L'Espailou



Les Agoustes

Zoom sur Les Agoustes

- ✓ Lots vendus : n°1, 2, 4, 5, 6, 8 et 10.
- ✓ 5 lots sont toujours disponibles : lot n°3 (985m²), n°7 (1200m²), n°9 (1150m²), n°11 (840m²) et n°12 (990m²).

Prix des terrains

55€/m²



Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à prendre contact
avec la mairie

| Visite de Mme RODRIGO

Mme Pascale RODRIGO, sous-préfète de l'Aveyron, est venue sur notre territoire rendre visite aux élus et habitants. Au programme : échanges et rencontres autour du monde agricole, de l'école et des projets de notre commune.

Après avoir rencontré les élus à la mairie, le cortège, accompagné d'André DELMAS, doyen de notre commune, s'est rendu chez Monsieur Emmanuel CAYRON, producteur de lait bio. S'en est suivie la rencontre avec le personnel enseignant à l'école du village.

Enfin, l'équipe municipale a pu présenter les différents projets à venir pour notre commune.



Cette journée riche d'échanges a été, de l'avis de tous, très agréable.



| Le Panier Gourmand

Avec le contexte sanitaire, il ne nous a pas été possible d'organiser le traditionnel « Repas des aînés ». Nous avons donc décidé d'offrir à tous les habitants de plus de 60 ans un panier gourmand composé de produits locaux. La distribution des paniers, qui s'est déroulée le samedi 13 février, a été faite par les élus eux-mêmes.



| Le Comité de Pilotage

Le comité de pilotage de notre commune est désormais en place. Il est composé de 15 habitants. Indépendant de la municipalité, ce comité a pour vocation d'être force de propositions et de réflexions sur les projets de notre commune et sur des missions qui leurs sont confiées.

Les membres du comité se sont réunis 4 fois depuis le début de l'année et ont notamment déjà travaillé sur l'utilisation de notre future Maison Pour Tous et travaillent actuellement à l'organisation de la « Plantation des mai ».

Les membres du comité sont :
Mme ARNAL Béatrice, Mme BAYOL Marie-Françoise, Mr BELLAS Loïc, Mme BERTORELLE Gladys, Mr BOUSQUET Francis, Mr BRUGEL Arnaud, Mme CARDI Charlotte, Mr GARRIGUE Julien, Mme GIL Julie, Mme LHERMITE Anaëlle, Mr MOREAU Cyril, Mr NOAT Jean-Christophe, Mr TOURNIER David, Mr TURLAN Alain et Mr VAURS Bernard.



| Fleurissement

Le fleurissement de la commune a eu lieu. Dans un souci d'économie locale, les plantes ont cette année été achetées auprès de l'APE lors de sa vente annuelle de plants qui a eu lieu le 8 mai 2021.



| Le Marché de Pays

Fort du succès du marché de Pays de l'année dernière, la commission animation travaille d'ores et déjà à l'édition de cette année 2021. Producteurs locaux, animations, artistes... Toute l'organisation est à l'étude et nous ne manquerons pas de vous tenir informés du programme de cette année.

Vous pouvez déjà réserver vos agendas : la date retenue est celle des 11 et 12 septembre. Nous vous espérons nombreux lors de cette belle fête de village.

|Initiation au basket

La crise sanitaire ayant privée nos jeunes de leurs activités sportives favorites, le Luc-Primaube Basket propose à vos enfants de 7 à 11 ans une initiation basket gratuite et sans réservation. Celle-ci aura **lieu le samedi 19 juin à 14h00 au City Stade de Ste Juliette**. Elle sera dispensée par des éducateurs sportifs diplômés, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Venez nombreux !



SAINTE JULIETTE SUR VIAUR

SAMEDI 19 JUIN

14H-15H30

Initiation gratuite au basketball

7-11 ans / Sans inscriptions

City Stade Sainte Juliette

www.lpb.clubeo.com

Zoom sur une artisane locale

LA FILANTHROPE

UPCYCLING

Couture et créations

La Filanthrope est un atelier de couture ainsi qu'une marque de création qui s'inscrit dans une démarche éco-responsable !

Habitante de Ste Juliette sur Viaur depuis 2010, Aude ARCO, artisane couturière de métier diplômée, installe son atelier de couture et de création en octobre 2020 à l'Espailou. Soucieuse de son environnement et engagée dans l'écologie, Aude a voulu mettre son savoir-faire au service de ses convictions. La retouche et l'Upcycling se sont donc imposés à elle, comme des évidences !

La Filanthrope vous propose un service de couture tous travaux : Retouches, Broderies, Confection. L'atelier est équipé pour vous accueillir sur rendez-vous, avec une cabine et le matériel professionnel nécessaire.

La Filanthrope est aussi une marque de créations upcyclées. Mais qu'est-ce que c'est ? L'Upcycling est l'utilisation de matériaux qui seraient devenus des déchets ou auraient été abandonnés pour les transformer et les revaloriser. Vous pourrez donc trouver dans sa collection des sacs, des

accessoires et des objets textiles, imaginés et fabriqués à partir de ces matériaux chinés ou récupérés.

Toutes ses créations sont visibles dans différents points de vente : boutique de créateurs (le Bal des créateurs à Rodez, Le Shop à Albi, Kraft à Villefranche de Rouergue), marchés artisanaux, internet, Etsy et à l'atelier !!!

Vous pouvez suivre les actualités de La Filanthrope sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram. L'atelier vous est grand ouvert !!!



Pour tous renseignements et demandes, n'hésitez pas à joindre Aude :

☎ 06.99.88.11.81.

💻 lafilanthrope@ecomail.fr

www.etsy.com/shop/LaFilanthropeDesigns

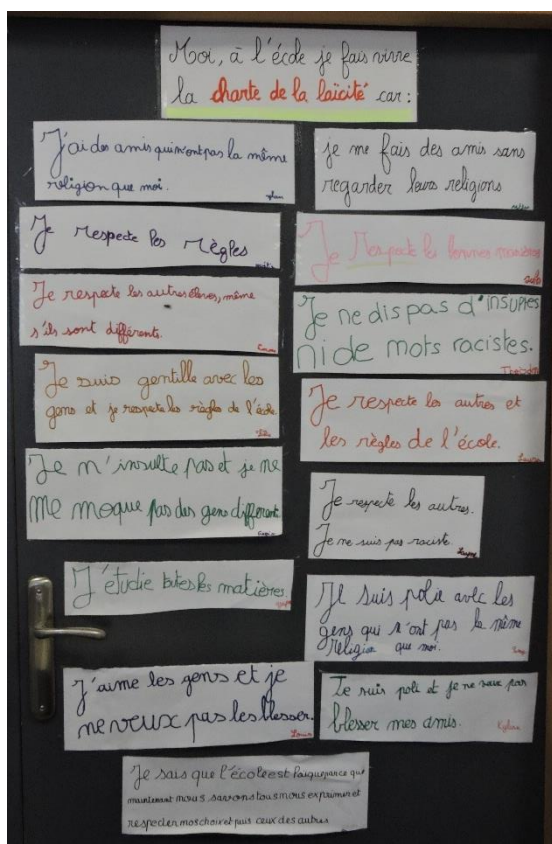
Vie scolaire

L'année scolaire 2020 – 2021 touche à sa fin. Malgré le contexte sanitaire, tout a été mis en place pour que le suivi éducatif et pédagogique des élèves puisse se dérouler au mieux.

Activités scolaires

Voici quelques exemples illustrés des activités mises en place cette année par l'équipe enseignante :

👉 **Enseignement civique :** les enfants ont établi leur charte de la laïcité.



👉 **Sciences et technologie :** travail en astronomie lié au suivi de l'aventure spatiale de Thomas Pesquet.



👉 **Français :** un travail écrit de correspondance régulière est pratiqué avec l'école d'Agén d'Aveyron.

👉 **Enseignement civique :** afin de sensibiliser les élèves, une collecte de déchets a été organisée dans le village.

👉 **Sciences et technologie :** les élèves ont réalisé une activité de jardinage dans les carrés potager de l'école.



👉 **Education physique et sportive :** un intervenant du club de rugby L.S.A. vient pendant 8 à 12 séances afin d'initier les élèves à la pratique de la balle ovale.

👉 **Arts plastiques :** notre école adhère à l'opération "Arcothèque". Des œuvres artistiques sont prêtées à l'école pour quelques semaines, puis régulièrement remplacées. Elles servent de support aux activités scolaires liées à l'art.

👉 **Poésie :** l'école de Ste Juliette est la première du département à avoir obtenu le Label « Ecole en Poésie ».

Sécurité

Afin de sécuriser au mieux l'accès à notre école, la municipalité l'a équipée d'une alarme anti-intrusion et d'un visiophone au portail d'entrée (avec écran récepteur intérieur).

Participation de l'APE

L'association a mis à disposition de l'école un ensemble de meubles en bois : cuisine, table et cabane. Les enfants sont ravis !



| Le mot des Associations

Le Sport Quilles Piboulais

Le Sport Quilles Piboulais, c'est le moyen de découvrir le plus aveyronnais des jeux traditionnels : les quilles de huit. Il est possible de venir découvrir ce sport dès l'âge de 7 ans.

Le terrain d'entraînement se situe à côté de la salle des fêtes du Piboul et est ouvert au public.

Ce sont déjà 40 licenciés qui font raisonner le bruit des bois tout au long de la saison. Des initiations seront programmées prochainement pour permettre à tous de découvrir le jeu de quilles.

Nous vous attendons nombreux sur, et aux abords des terrains, pour jouer ou supporter le Sport Quilles Piboulais !

Pour plus de renseignements sur la pratique, les entraînements et les compétitions, vous pouvez vous adresser à Mlle CHALET Camille (chaletcamille@orange.fr).

APE des écoles publiques de Ste Juliette sur Viaur

Cette année, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, l'association des parents d'élèves de l'école a organisé différentes manifestations et actions. La récolte des fonds est essentielle pour soutenir le financement des activités de l'école.

La traditionnelle vente de chocolats a connu, comme chaque année, son succès. Afin de limiter l'impact sur les recettes de l'association, la vente de jeux de société de décembre et celle des galettes de janvier ont été initiées. Pour finir, et en continuité du projet de l'ancien bureau, une vente de plants potagers et floraux s'est déroulée le 8 mai.



Aussi, l'APE a, comme chaque année, contribué au financement des cadeaux et chocolats de Noël pour les enfants, en lien avec les enseignants.

Nous profitons de cette occasion pour adresser nos remerciements aux bénévoles qui ont su donner un peu de leur temps, s'investir pour faire vivre ces projets dans l'intérêt de nos enfants. www.facebook.com/APESteJulietteSurViaur/

Vie associative

Gymnastique Volontaire

La section de gymnastique volontaire a continué à s'adapter en proposant aux licenciés une activité en extérieur en groupe de 6 : la marche le vendredi après-midi.

Dès que ce sera possible, nous reprendrons au complet et à l'horaire habituel, c'est-à-dire le mercredi de 20h à 21h, en extérieur ou intérieur, suivant le protocole.



Garder une pratique physique, ainsi que le lien pour une meilleure santé, en espérant reprendre en septembre avec tous.

**Membre d'un
bureau associatif ?**

**N'hésitez pas à nous envoyer vos
articles pour le prochain bulletin
municipal du mois de décembre
par mail :**

📧 contact@saintejuliettesurviaur.fr

Les Rives du Viaur : Club du 3^{ème} âge

Après cette longue période d'hibernation forcée et avec les conditions sanitaires qui s'améliorent, nous pouvons enfin envisager nos retrouvailles.

Reprendre nos activités et peut-être penser aux grillades du mois d'août ? Au plaisir de se retrouver tous et prêts à accueillir de nouveaux adhérents si l'aventure vous tente.

**Retrouver les contacts
des associations sur le site
internet de la commune :
www.saintejuliettesurviaur.fr/vie-locale/vie-associative/**

Les autres associations

- ☞ Comité des fêtes de Sainte Juliette sur Viaur.
- ☞ Comité des fêtes du Piboul.
- ☞ Association Le Bouchon Sainte Juliette.
- ☞ Association du BR Auto Sport.
- ☞ Société de Chasse du Piboul.
- ☞ Société de Chasse de Sainte Juliette Druilhe.
- ☞ Association Habitants de Parlan.
- ☞ Association Les Amis du Viaur Piboulais.
- ☞ Rando Santé Viaur Céor Lagast.

Communauté de communes

| Le Transport à la demande

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le TAD (Transport à la Demande) est un transport public de proximité. Il vous permet de vous déplacer sans soucis avec une prise en charge près de chez vous. Il est ouvert à tous, vient vous chercher à votre domicile, et fonctionne aux jours et horaires indiqués dans le tableau ci-après.

Comment ça marche ?

Sur simple appel au 05 65 73 40 49, obligatoirement la veille du déplacement, le transporteur assurant le TAD prend note de votre inscription. Votre demande de prise en charge est immédiatement validée et confirmée. Le jour venu, le transporteur passe vous prendre et vous ramène à votre domicile. Les horaires, les tarifs et les destinations sont fixes et définis pour chaque déplacement (voir tableau ci-après).

Pour qui ?

Le TAD est un transport public de proximité ouvert à tout public, du plus jeune au moins jeune.



TRANSPORT A LA DEMANDE - PAYS SEGALI

Reservation la veille du déplacement au : 05 65 73 40 49

Communes de départ	Destination	Jour	Horaires		Tarifs	
			Aller	Retour	Aller simple	Aller Retour
Sainte Juliette Sur Viaur	La Primaube	Dimanche matin	9h00	12h00	3,7€	6,2€
	Cassagnes Begohnes	Vendredi	9h00	12h00	3,7€	6,2€
		Lundi de Foire	9h00	12h00	3,7€	6,2€

| L'association Baraquadabra

Suite au conseil d'administration de l'association Baraquadabra, l'association a décidé de mettre en place les « Jeux en Pays Ségali Jeunes 2021 » le samedi 3 juillet. Cette manifestation a pour objectif de rassembler les jeunes de 10 à 16 ans du Pays Ségali Communauté sur le site du lac du Val de Lenne pour pratiquer des activités sportives, ludiques et nautiques sur une journée. Cela permettra aux jeunes de se rencontrer, d'échanger mais aussi de s'initier et découvrir de nouvelles activités.

Si vous êtes intéressés pour participer à cette manifestation, merci de prendre contact (formulaire d'inscription ci-après) avec association Baraquadabra - Route de Vors -12160 Baraqueville ; ☎ : 06.01.74.31.51 ; ✉ : mjbaraqueville@wanadoo.fr

JEUX EN PAYS SÉGALI JEUNES

De 10 à 16 ans
(2 catégories)

Organisés par l'Association

Baraqueville

SAMEDI 3 JUILLET 2021

LAC DU VAL DE LENNE BARAQUEVILLE

Par équipe de 4, mixte ou pas...

AU PROGRAMME:

BIG PADDLEBIKE & RUN
PODDGEBALL
OPTI'RACE CANOE-C-O
BROUETTE RA MUD DAY
PARCOURS AQUATIQUE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 JUIN 2021

*L'organisation, la réglementation et le déroulement des épreuves vous seront communiqués après votre inscription. (Voir au dos)



INFO : 06-01-74-31-51 / mbaraqueville@wanadoo.fr

Les jeux en Pays Ségali « Jeunes » se dérouleront le Samedi 3 juillet 2021, au lac du Val de Lenne à partir de 9h00 sur le site. L'objectif de cette journée est de rassembler les jeunes du Pays Ségali. Communauté afin qu'ils se rencontrent et participent à des activités sportives, ludiques et aquatiques.

Les épreuves seront divisées en deux catégories:

«Pré Ado» né(e)s entre 2008 et 2011

Epreuves : Big Paddle, Canoe, C-O, Dodgeball.

«Ado né(e)s entre 2005 et 2007.

Epreuves : Paddle, Bike&Run, Optirace, Brouette-Race.

GOUTER
offert

Pour tous : THE «MUD DAY» et Parcours AQUATIQUE. Lancer de Tongs. (SENSATIONS GARANTIES)

INSCRIPTION ÉQUIPE

Participation de
1€ par jeune.

Catégories : Ado. ☐ Pré Ado. ☐

Nom de l'équipe : (à vous de définir votre nom)

MEMBRES DE L'ÉQUIPE :

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Ville	Taille T-Shirt XS-S-M-L
1					
2					
3					
4					

RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE :

(Un même adulte peut encadrer plusieurs équipes).

Nom : Prénom : Ville :

Taille T-Shirt : Téléphone : @ Mail :

DOCUMENTS OBLIGATOIRES*

*Vous seront envoyés dès votre inscription)

- Feuille d'inscription.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.
- Attestation du « Savoir Nager » délivrée par un maître-nageur sauveteur (MNS).
- Autorisation parentale.
- Autorisation de prise de vue (photo/vidéo).

*Documents de l'équipe à déposer ou envoyer à : Association BARAQUEVILLE
Route de Vars - 12160 BARAQUEVILLE / 06-01-74-31-51 / mbaraqueville@wanadoo.fr

Communauté de communes

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE SUR VOTRE COMMUNE

C'est pour qui ?

Pour toute personne souhaitant mettre en place le service de portage de repas. Le service sera mis en place de manière permanente (nombre de repas livrés en fonction des besoins) ou de manière ponctuelle (1 semaine minimum).

Combien ça coûte ?

L'ADMR vous propose :
Un repas complet à 8,80 €

** Factures mensuelles*

**Aides possibles en fonction des situations (caisses de retraite, APA, crédit/réduction d'impôts...)*

Qu'est-ce qu'on mange ?

Repas produits par ANSAMBLE
à Baraqueville

POTAGE
HORS D'ŒUVRE
VIANDE ou POISSON
LEGUMES ou FECULENTS
FROMAGE
DESSERT ou FRUIT

**Possibilité de menus pauvres en sel
et ou pauvres en sucre*

** Pain non fourni*



pour tous, toute la vie, partout

Comment ça marche ?

Livraison **LUNDI** POUR LES
REPAS DE MARDI ET MERCREDI

Livraison **MERCREDI** POUR
LES REPAS DE JEUDI ET VENDREDI

Livraison **VENDREDI** POUR LES REPAS
DE : SAMEDI – DIMANCHE – LUNDI

**Les repas sont livrés sous forme de
barquettes individuelles.**
Le système utilisé est la liaison froide.

CONTACTEZ NOUS AU 05 65 72 14 67
OU par mail portagerepasms@fede12.admr.org

LUNDI : 8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h30

MARDI : 8h00 à 12h00

MERCREDI : 8h15 à 12h15

JEUDI : Fermé

VENDREDI : 8h30 à 12h15 et 13h30 à 16h30

(N'hésitez pas à laisser un message vocal
et nous vous recontacterons)



Infos diverses

Elections départementales et régionales 2021

Les élections auront lieu
les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Le bureau de vote de la commune sera à la Salle des Fêtes de Sainte Juliette Sur Viaur.

Soyez assurés du strict respect des protocoles sanitaires.

Tous les ascesseurs et élus seront testés ou vaccinés avant de prendre leurs fonctions.

Colombariums

Pour rappel, les colombariums sont disponibles aux cimetières de Sainte Juliette sur Viaur et du Piboul. L'acquisition d'une case est proposée au montant de 690€ pour une concession d'une durée de 30 ans renouvelable.



Correspondante presse

Anaëlle LHERMITTE est notre correspondante presse sur la commune de Ste Juliette. Vous pouvez lui adresser les articles et photographies à faire paraître.

☎ : 06.16.37.13.23.

💻 : anaelle.gestion@gmail.com

Location du chapiteau

Le petit chapiteau de la commune est accessible à la location.

Le Tarif pour 2 journées consécutives ou un week-end est de :

- 80€ pour les particuliers,
- gratuit pour les associations.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous êtes intéressés.

Cahier communal

Un cahier de doléances - réclamations - remarques est à votre disposition à la mairie. Merci d'avance de votre contribution pour faire avancer et évoluer notre commune.

SACS POUBELLES JAUNES

Les sacs poubelles jaunes sont toujours à disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.

**DÉPOSEZ DANS LE CONTENEUR À VERRE,
LES EMBALLAGES CI-DESSOUS.**



**FLACONS, POTS, BOCAUX
ET BOUTEILLES EN VERRE**

FLACONS, POTS, BOCAUX

ET BOUTEILLES EN VERRE

-  **POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES,
PENSEZ AU COMPOSTAGE** 
- Jetez les capsules métalliques dans le bac de tri et les bouchons dans le bac d'ordures ménagères. Attention ! Les verres de table, vitres, et miroirs vont dans le bac d'ordures ménagères
- Les déchets de ma cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes écorchés, etc. Ne pas mettre la viande, les os et les arêtes.

PENSEZ AU COMPOSTAGE

PENSEZ AU COMPOSTAGE



**SACS ET
ENREMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

essie-bout, cendres fines, sciures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.

Les déchets de ma maison : manchettes en papier, essuie-tout, cendres imitées, acoures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.



Les déchets de mon jardin : tailles, branches, tontes



**POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES,
PENSEZ AU COMPOSTAGE**

Les déchets de ma cuisine : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, fruits et légumes abîmés, etc. Ne pas mettre la viande, les os et les agrumes.

ASTUCES
pour bien
réaliser son
compost

- [illegible]

Les déchets de ma maison : manchettes en papier, essuie-tout, cendres imitées, acoures, copeaux, plantes d'intérieur, etc.

modern services in
paper, as in the
paper, as in the
paper, as in the

Les déchets de mon jardin : tailles, branches, tontes, souches de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. Ne pas mettre de végétaux malades

Featuring, Heavy Metals...



*La municipalité
vous souhaite un
bel et heureux
été 2021*